

# Droit de la concurrence

2 jours 14 heures

Code formation : ADHCOD0164



adhara.fr

## Objectifs

Découvrir et appréhender les règles de base du droit de la concurrence. Connaître les pratiques répréhensibles. Sécuriser ses relations d'affaires. Protéger ses droits vis-à-vis des concurrents.

## Participants

Juriste, assistant juridique expérimenté.

## Prérequis

Des connaissances sur des notions juridiques de base sont nécessaires pour l'assimilation des concepts abordés.

## Pédagogie

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion collectives et individuelles, d'exercices, d'études de cas et de mises en situations observées. Formation / Action participative et interactive : les participants sont acteurs de leur formation notamment lors des mises en situation car ils s'appuient sur leurs connaissances, les expériences et mettront en œuvre les nouveaux outils présentés au cours de la session.

## Remarques

## Certification

## Profil de l'intervenant

Consultant-formateur expert. Suivi des compétences techniques et pédagogiques assuré par nos services.

## Moyens techniques

Encadrement complet des stagiaires durant la formation. Espace d'accueil, configuration technique des salles et matériel pédagogique dédié pour les formations en centre. Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique à échéance de la formation.

## Méthodes d'évaluation des acquis

Un contact téléphonique est systématiquement établi avec le stagiaire ou la personne chargée de son inscription afin de définir le positionnement. Si besoin, un questionnaire est adressé pour valider les prérequis en correspondance et obtenir toute précision nécessaire permettant l'adaptation de l'action. Durant la formation, des exercices individuels et collectifs sont proposés pour évaluer et valider les acquis du stagiaire. La feuille d'émargement signée par demi-journée ainsi que l'évaluation des acquis sont adressées avec la facture.

## Programme

### Présentation de la matière

Qu'est-ce que le droit de la concurrence ?

Synthèse des principales dispositions du droit français et du droit communautaire

Quels sont les principaux organismes de contrôle de la concurrence (leurs missions et leurs pouvoirs) ?

# Droit de la concurrence

2 jours 14 heures

Code formation : ADHCOD0164



adhara.fr

## La typologie des comportements interdits

L'imitation

Le dénigrement

La désorganisation

Le parasitisme

Exercice pratique: exemples d'actes de concurrence déloyale et de leurs sanctions

## Sécuriser ses relations d'affaires: les clauses de non concurrence

Qu'est-ce qu'une clause de non concurrence ?

Quand et comment utiliser une clause de non concurrence ?

Les domaines de mise en œuvre : contrat de travail, contrat commercial, contrat de société...

Comment rédiger une clause de non concurrence ?

Comment mettre en œuvre une clause de non concurrence et exiger son exécution ?

Que faire en cas d'inexécution ?

Intérêt particulier: existe-t-il d'autres clauses pour se protéger de la concurrence ?

## La lutte contre la concurrence déloyale

Définition de l'acte de concurrence déloyale

Identifier les pratiques illicites différentes de la concurrence déloyale

Quelles sont les sanctions possibles ?

Quels sont les recours possibles ?

Intérêts particuliers: savoir réussir rapidement en cas d'atteinte à la libre concurrence

Informations pratiques

Sur option : 1 journée supplémentaire

1. Les pratiques anticoncurrentielles

L'entente illicite

L'abus de position dominante

La concentration économique

Intérêts particuliers: l'approche des situations autorisées et interdites, les procédures de contrôle, les risques encourus et les sanctions

2. L'utilisation du facteur «-prix-» contrôlée par le droit de la concurrence

Le principe de transparence des prix : liberté des prix et leur publicité

La place des prix dans les conditions générales de vente

Les prix et le droit de la consommation : prix de vente minimal, prix conseillé...

Les pratiques interdites : la revente à perte, le para commercialisme, le refus de vente,

Les enchères à distance, les pratiques discriminatoires...